



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 37775

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le projet de réforme de la première année des études de santé, en particulier pour les étudiants en pharmacie. La proposition de loi qui doit être prochainement examinée à l'Assemblée nationale sur la création d'une première année commune aux études de santé, prévoit de rassembler les étudiants en première année de médecine et de pharmacie. Elle se donne pour objectif le partage des connaissances entre différents acteurs de la santé, ainsi que l'intégration de ces filières au système licence-master-doctorat. Toutefois, la mutualisation de cette première année inquiète les étudiants en pharmacie sur la qualité des enseignements de leur filière, et sur l'accroissement d'inscrits qu'elle pourrait générer augmentant ainsi le taux d'échec des études de santé déjà plus important que dans les autres filières universitaires. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce projet de réforme de la première année des études de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37775

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2008, page 10861

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)